

GOVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU VANUATU

Autorité de Régulation des Services Publics  
Ministère des Finances et de la Gestion Economique

B.P. 9093  
Port Vila  
VANUATU

Téléphone : (678) 29795 / 23335 / 23521  
Télécopie : (678) 27426



GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF VANUATU

Utilities Regulatory Authority  
Ministry of Finance and Economic Management

PMB 9093  
Port Vila  
VANUATU

Tel: (678) 29795 / 23335 / 23521  
Fax: (678) 27426

Website: [www.ura.gov.vu](http://www.ura.gov.vu)

---

## Communiqué de presse: le 2 février 2012

### L'URA Présente sa Nouvelle Employée : Chargée de Régulation

L'Autorité de Régulation des Services Publics (URA) est fière d'informer toutes les parties intéressées de la nomination de Mme Lizzie Marguerite Taura en tant que Chargée de Régulation au 1er décembre 2011.

Le Président de l'Autorité Johnson Naviti a déclaré: « Nous avons ouvert ce poste l'année dernière lorsque la charge de travail augmentait et nous pensions à l'avenir à long terme de l'URA. Nous savions que nous voulions une personne du Vanuatu hautement qualifiée qui serait capable de croître au sein de la compagnie. Nous étions contents de voir la qualité des candidats qui ont postulé pour ce nouveau poste. Mme Taura, née sur l'île d'Efaté, s'est distinguée parce qu'elle a presque terminé une Maîtrise de troisième cycle en économie et droit de la concurrence. En outre, elle travaillait pour l'Office de régulation des télécommunications (Telecommunications and Radiocommunications Regulator – TRR) en tant que Chargée du marché, concurrence et affaires juridiques. Elle souhaite aussi apprendre davantage et poursuivre sa carrière. »

Ses tâches comprennent surveiller et évaluer les performances techniques des services publics dans les secteurs de l'eau et de l'électricité. Par exemple, elle vérifie si les services publics respectent les normes de sécurité et de fiabilité établies par les lois et les règlements du Vanuatu et de l'URA.

Elle contrôle également que le travail des consultants soit concret et efficace.

Elle gère le personnel local afin que l'Autorité atteigne ses objectifs, tels que la protection des intérêts à long terme des consommateurs et le renforcement des capacités dans le domaine de la régulation au Vanuatu.

Mme Taura a déclaré: «La régulation est un nouveau domaine dans le Pacifique; peu de femmes y travaillent. Je crois que la présence de femmes dans les postes de régulation est un objectif clé pour l'équilibre de notre nation. En tant que régulateur économique des services d'électricité et d'eau du Vanuatu, l'URA s'assure que l'intérêt public soit satisfait. Je crois que les gens sont mieux servis par un organisme de régulation représentatif de la population. Les femmes du Vanuatu devraient s'efforcer de parvenir à des postes élevés, y compris dans des domaines techniques. »

Elle a ajouté : « Mon travail pour le TRR a fait de moi une citoyenne plus productive, par exemple, je m'assurais que les acteurs sur le marché des télécommunications n'avaient pas de comportement anticoncurrentiel et je supervisais le département juridique pour vérifier que les compagnies se conformaient aux lois du pays. Participer à des formations de renforcement des capacités pour les régulateurs à l'échelle régionale a élargi mes connaissances dans ce domaine et m'a permis de comprendre l'importance de l'apprentissage continu. J'espère apprendre encore davantage dans mon nouveau rôle, et également soutenir le développement de mes compatriotes. »

La Commission de l'Autorité se réjouit d'accueillir Mme Taura et elle souhaite la coopération de toutes les parties prenantes.

### **À propos de l'Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu**

L'URA a été créée en vertu de la *Loi N°11 de 2007 relative à l'Autorité de Régulation des Services Publics*. Elle est indépendante du Gouvernement et son objectif principal est d'assurer que les services en eau et électricité soient sûrs, fiables et abordables ; ainsi que de protéger les intérêts à long terme des consommateurs du Vanuatu. Dans le secteur de l'électricité, l'URA surveille les concessions exploitées par UNELCO à Mallicolo, Port Vila et Tanna, et par Vanuatu Utilities and Infrastructure Ltd (VUI) à Luganville. En outre, l'URA gère les plaintes des consommateurs et conseille le Gouvernement sur les questions liées à l'électricité et l'eau. Elle renégocie également les tarifs en vertu des règles des Accords de concessions et de la législation pertinente.

### **Coordonnées**

Site Web: [www.ura.gov.vu](http://www.ura.gov.vu)

Téléphone: (678) 23335                      Fax: (678) 23087

Adresse: bâtiment de la Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu, rez-de-chaussée

Adresse postale: PMB 9093 Port Vila VANUATU